

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

MAIRIE D'EVECQUEMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/26

SEANCE ORDINAIRE du 17 AVRIL 2026

OBJET :

Participation aux frais de transport collège et lycée

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 17 avril à 19h30, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 13 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Membres en exercice :

15

Etaient présents : Chrystelle CAUBET, Mathieu MARTINS, Sylvie FARRELL, Arnaud LAFONT, Adjoints
Eugénie BRAY, Olivier FEUTRY, Laura CREUS, Rémy BAVAY, Sophie MAHAUT, Yann GUÉGAN, Céline CORVISY, Cynthia LABELLE, Daniel VIGIER, Conseillers

Absent : Pierre VAUDOLON donne pouvoir à Christophe NICOLAS

Présents :

14

Monsieur Arnaud LAFONT est élu secrétaire de séance

VU le Code General des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la Commission Finances en date du 15 avril 2025 ;

Votants :

15

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal DECIDE, **à l'unanimité** :

- **DE RECONDUIRE** l'aide pour participation communale aux frais de transport pour les cartes scolaires **OPTILE** de **30 €** et **IMAGINE'R** de **40 €** à destination des collégiens.
- **D'APPORTER** aux élèves allant au lycée un financement de **50 €**.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire
Arnaud LAFONT

Le Maire,
Christophe NICOLAS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission en Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie

